

Retranscription du point de presse hebdomadaire de l'ONUCI

(Abidjan, le 16 avril 2009)

Hamadoun Touré (Porte-parole ONUCI) : Mesdames et Messieurs, bonjour. Bienvenue à ce point de presse hebdomadaire que je vais commencer par les activités du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, YJ Choi, qui a rencontré le Premier Ministre ivoirien, Guillaume Soro et le président du Rassemblement des Républicains (RDR), Alassane Dramane Ouattara, dans le cadre de ses consultations régulières avec les acteurs politiques ivoiriens. Les échanges vont se poursuivre avec d'autres personnalités impliquées dans la recherche de solutions à la sortie de crise et se situent avant l'examen par le Conseil de sécurité, du 20^e rapport du Secrétaire général des Nations sur l'ONUCI. Ce 20^e rapport devrait normalement être publié aujourd'hui, heure de New York.

Le deuxième point, c'est la réponse positive de l'ONUCI à la requête de la Commission Electorale indépendante (CEI), de maintenir son appui logistique pour la phase ultime de l'identification prévue la semaine prochaine. Le Chef de l'ONUCI a confirmé cet accord au Président de la CEI vendredi dernier, et lui a réitéré la disponibilité de la mission à assister le processus électoral, conformément à son mandat et à ses ressources.

Le troisième point, c'est un appel de l'ONUCI. « L'ONUCI invite les acteurs politiques ivoiriens à faire preuve de retenue et à demeurer concentrés sur le processus de paix. L'ONUCI les engage à consacrer leurs efforts à la mise en œuvre de l'Accord Politique de Ouagadougou. Les tâches à exécuter constituent des défis urgents à relever en vue de l'organisation d'élections ouvertes, justes, libres et démocratiques dans les meilleurs délais. Aussi, est-il impérieux d'éviter une escalade verbale qui pourrait détourner des attentes réelles des populations dans le cadre de la sortie de crise. »

Enfin, je vous annonce que demain, l'ONUCI organise un Forum à Lakota. Ce sera la première fois que l'ONUCI organisera un forum avec les populations de Lakota dans le cadre de ses rencontres avec les populations ivoiriennes. Voilà les points que j'avais pour vous. Si vous avez des questions sur ces points, je suis à votre entière disposition.

Paulin Zobo (Fraternité Matin) : *Je ne sais pas quel rapport il faut établir entre les consultations que M. Choi entreprend en ce moment avec le rapport. Parce que je me disais que c'était pour en tenir compte pour produire le 20^e rapport, mais s'il doit déjà être publié aujourd'hui, il les consulte par rapport à quoi alors ?*

HT : Oui ! Il y a la présentation du rapport mais il y a également des consultations au niveau du Conseil de sécurité. Les réunions se tiennent en général en deux étapes. Il y a une présentation publique du rapport, après il y a ce qu'on appelle les réunions privées qui ne sont pas ouvertes à toutes les délégations. C'est ce qui se

passé. C'est certainement pour expliquer de vive voix les recommandations aux acteurs politiques ivoiriens, avant la publication officielle du rapport, leur dire les observations.... Vous savez, il y a le rapport et il y a la partie des observations qui sont comme des recommandations. C'est de cela qu'il va discuter. Il va également porter auprès du Conseil de sécurité les préoccupations de l'heure des acteurs politiques ivoiriens. C'est pour cette raison qu'il les rencontre. Et ce sont des consultations traditionnelles. A chaque fois, avant d'aller à New York, il rencontre les personnalités qui sont impliquées directement dans la recherche de solutions à la crise

Paulin Zobo (Fraternité Matin) : Peut-on savoir quand il part à New York ?

HT : Il part à New York la semaine prochaine. La présentation du rapport est prévue pour le 28 avril, donc vers la fin du mois, mais il quitte Abidjan la semaine prochaine.

Paulin Zobo (Fraternité Matin) : C'est vrai que vous avez lancé un appel aux acteurs politiques pour maintenir la sécurité, alors je voudrais savoir quel commentaire vous faites de la situation qui prévaut à Bouaké où les membres des Forces Nouvelles ont demandé la démission du Premier ministre ? Ça c'est un, de deux, l'identification. Vous allez appuyer à nouveau la CEI à partir de la semaine prochaine alors, à quel niveau va porter votre appui ? Est-ce dans le cadre des deux centres qui n'ont jamais été visités ou bien sur l'ensemble des sites qui seront ouverts dans le cadre du rattrapage ?

HT : Alors, les événements entre les Forces Nouvelles, nous avons envie de dire que cela se passe entre les Forces Nouvelles. En revanche, ce qui nous intéresse, c'est le dispositif institutionnel mis en place par l'Accord Politique de Ouagadougou. Nous tenons beaucoup au fonctionnement de ce dispositif, sinon on va se retrouver dans des situations qui risquent d'échapper à notre contrôle et de nous faire revenir en arrière. Vous savez que les dispositions institutionnelles qui ont été mises en place après le 04 mars 2007, c'est-à-dire le 04 avril exactement, est un attelage entre le Premier ministre Guillaume Soro et le Président Laurent Gbagbo. Nous avons constaté des avancées très intéressantes qu'il faut maintenir et consolider. C'est pour cette raison que nous pensons qu'on doit faire preuve de retenue et de sérénité. La raison doit prévaloir pour que l'on continue d'avancer. Il y a encore des tâches à exécuter et qui ne s'accommodent pas de querelles et de questions qui n'ont pas directement de liens avec la mise en œuvre de l'Accord Politique de Ouagadougou.

En ce qui concerne notre appui à l'identification, il va être le même. Il va être technique, logistique. Vous avez qu'il y a l'Opération Transport qui se poursuit et qui va se poursuivre dans les 200 centres qui restent à ouvrir, mais également dans tout centre où il y aura des activités d'identification et d'enrôlement. Donc, il s'agit en fait de reconduire le même appui en rassurant les populations ivoiriennes que cet appui sera là autant que nécessaire. Tant qu'il y aura identification, l'ONUCI sera auprès des populations ivoiriennes et des autorités ivoiriennes.

Paulin Zobo (Fraternité Matin) : Le Ministre de la Justice a fait un bilan à mi-parcours de l'opération de reconstitution des registres d'état civil, et environ, 144.000 personnes ont pu présenter des requêtes qui ont été reçues. Alors je ne sais pas si vous avez un commentaire par rapport à ces statistiques ?

HT : C'est une bonne chose d'avoir des statistiques officielles. Cela permet de savoir l'importance de cette opération. Au début, l'on ne savait pas le nombre des

personnes intéressées. Avec le chiffre communiqué par le Ministre de la Justice, on est fixé. Deuxième chose, on a une date au-delà de laquelle la reconstitution, en tout cas cette phase de la reconstitution sera arrêtée. Vous savez que les personnes issues de la reconstitution des registres d'état civil doivent également être identifiées, donc cela leur permettra d'être identifiées et enrôlées à partir de la fin du mois de mai, si j'ai bien compris ce qu'a dit le Ministre. On voit également que le processus électoral pourra bénéficier de la fin de cette opération. Vous vous rappelez que parmi les conditions citées par la CEI, il y avait la fin de cette phase de reconstitution des registres d'état civil. Cela veut dire qu'il y a au mois une condition posée par la CEI qui va être remplie très bientôt, et c'est une bonne chose.

François Gombahi (ONUCI FM) : M le Porte-parole, vous avez dit tout à l'heure qu'il ne faut pas revenir en arrière. Alors que faire pour maintenir le cap actuel parce que certains observateurs affirment que la situation en Côte d'Ivoire reste tout de même volatile en dépit des acquis constatés sur le terrain ?

HT : Ne pas revenir en arrière, c'est consolider les acquis. C'est une parole de bon sens que je prononce mais il ne faut surtout pas faire d'amalgame entre l'Etat et les problèmes internes aux groupes qu'il s'agisse de groupes politiques ou autres. On risque de ne pas être concentré sur l'essentiel et c'est pour cela que nous avons dit qu'il fallait se concentrer sur l'essentiel et maintenir le cap. Les acquis que vous citez ont été difficilement obtenus, avec beaucoup d'efforts, on ne comprendrait pas, les populations ivoiriennes ne comprendraient pas qu'on puisse remettre tout cela en cause pour des raisons étrangères à la mise en œuvre de l'APO. C'est pour cela que nous avons lancé cet appel à la sérénité en étant persuadés qu'il va être entendu parce qu'il en va de l'intérêt des Ivoiriens eux-mêmes.

Merci beaucoup. Apparemment il n'y a plus de questions. N'oubliez pas demain à 18 heures de venir au Gazébo. Vous aurez l'occasion d'échanger avec notre visiteur de New York. Il y aura également un feed-back par vous parce que vous nous suivez, vous savez ce que l'information fait ici depuis que l'ONUCI a été créée et certainement vous avez des préoccupations à exprimer pour améliorer le travail que nous faisons ensemble au bénéfice des populations ivoiriennes.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter:

Hamadoun Touré, Porte-parole,
Tél. : +225-06203317 ; Portable : + 225-05990075 ; Fax : +225-06203320
Email: hamadoun@un.org.

<http://www.onuci.org>